



GENERAL CONDITIONS

NOTES

Any breach of the signed conditions for the granting of accreditation as weel as of the provisions governing access to the venue set out in the « general conditions » may result in the immediate withdrawal of accreditation.

CONDITIONS GÉNÉRALES

REMARQUES

Tout manquement aux conditions signées pour l'octroi de l'accréditation ainsi qu'aux dispositions d'accès au lieu précisé dans les « conditions générales » pourra entraîner le retrait immédiat de l'accréditation.



GENERAL CONDITIONS

NOTES

No credential holder may continually collect, disseminate, transmis, publish or release from the grounds of the Tournament any match scores or related statistical data during match play (from the commencement of the match through its conclusion) for any commercial, betting or gambling purpose. The continual use of laptop computers or other handheld electronic devices within the confines (spectator area) of the tournament match courts is prohibited. The exception to this provision is properly credentialed media, tournament vendors and tournament staff when used in the performance of their duties.

CONDITIONS GÉNÉRALES

REMARQUES

titulaire d'accréditation Aucun continuellement collecter, diffuser, transmettre, publier ou divulguer depuis l'enceinte du tournoi des scores de match ou des données statistiques associées pendant le match (du début du match jusqu'à sa conclusion) à des fins commerciales, de paris ou de jeu. L'utilisation continue d'ordinateurs portables ou d'autres appareils électroniques portables dans l'enceinte (zone des spectateurs) des terrains de match du tournoi est interdite. L'exception à cette disposition concerne les médias dûment accrédités, les fournisseurs du tournoi et le personnel du tournoi lorsqu'ils sont utilisés dans l'exercice de leurs fonctions



GENERAL CONDITIONS

MEDIA ROOM NOTES

Persons from the media are not allowed to disseminate, transmit, publish or release from the grounds of the Tournament any live match score or related live statistical data until 30 seconds after the actual occurrence of the incident of match play or action that leads to such live score update (e.g, a point being scored), and that such use shall be solely for news reporting and editorial use. The continual use of laptop computers or other handheld electronic devices within the confines (spectator area) the tournament match courts is prohibited. The exception to this provision is properly credentialed media, tournament vendors and tournament staff when used in the performance of their duties.

CONDITIONS GÉNÉRALES

REMARQUES

Les personnes des médias ne sont pas autorisées à diffuser, transmettre, publier ou divulguer depuis l'enceinte du Tournoi tout score de match en direct ou données statistiques en direct associées jusqu'à 30 secondes après la survenance réelle de l'incident de match play ou de l'action qui a conduit à un tel live. mise à jour du score (par exemple, un point marqué), et qu'une telle utilisation doit être uniquement destinée aux reportages d'actualité et à un usage éditorial. L'utilisation continue d'ordinateurs portables ou d'autres appareils électroniques portables dans l'enceinte (zone des spectateurs) des terrains de match du tournoi est interdite. L'exception à cette disposition concerne les médias dûment accrédités, les fournisseurs de tournois et le personnel du tournoi lorsqu'ils sont utilisés dans l'exercice de leurs fonctions.



THANK YOU

MERCI